

SOSLN 52410
9423
(1940)

éation d'usines de fabrication d'huiles synthétiques (Procédé Fisher)
participation financière S.N.C.F.-

re S.N.C.F. au M.T.P.

19.12.40

Création d'usines de fabrication d'huiles synthétiques (Procédé Fisher) et participation financière S.N.C.F.

9423

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

D - 2641/3

C O P I E

19 décembre 1940.

Monsieur le Ministre,

Le budget des dépenses d'établissement de l'exercice 1941, que j'ai soumis à votre approbation par lettre du 16 décembre, comporte, au programme ordinaire des travaux complémentaires, sous la rubrique "Participations Financières" - état F, un crédit de 36 M.300 dans lequel ont été compris 30 M. à titre prévisionnel pour la création d'usines de fabrication d'huiles synthétiques.

La S.N.C.F. consomme actuellement environ 300 tonnes d'huiles cylindre par mois. Sur cette base, et dans l'hypothèse où toutes les réserves sur lesquelles elle peut normalement compter pourront être effectivement laissées à sa disposition, son ravitaillement ne peut être considéré comme assuré que pendant une dizaine de mois seulement.

Les difficultés qui s'opposent à l'importation de tonnages importants rendent absolument nécessaire la création sur le sol national d'installations de fabrication d'huiles synthétiques.

La Société des "Consommateurs de Pétrole" recherche, avec le concours d'Ingénieurs spécialisés allemands, la possibilité d'utiliser en France le procédé Fisher.

Une étude sommaire a déjà fait apparaître qu'il serait possible d'obtenir une production annuelle de l'ordre de 4.000 tonnes d'huile cylindres en tirant parti d'installations existantes traitant le gaz à l'eau et en créant une usine complémentaire de polymérisation.

La dépense correspondante serait d'environ 30 millions de francs et les usines seraient prêtes à fonctionner fin 1941.

Nous invitons les "Consommateurs de Pétrole" à pousser activement la préparation d'un projet complet ; Eu égard à

.....

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications,
246, Boulevard Saint-Germain - PARIS (7^e)

l'intérêt capital de la question Pour la S.N.C.F., vous n'aurez sans doute pas d'objection à ce que nous finançons l'opération.

Cette question a, par ailleurs, une importance nationale. Aussi ai-je l'honneur de vous suggérer qu'elle pourrait être soumise à l'examen du Comité d'Organisation des produits pétroliers du Ministère de la Production Industrielle, en liaison avec la S.N.C.F. et les "Consommateurs de Pétrole".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

signé: FOURNIER.